

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Landes

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT MIXTE EAUX MARENSIN
MAREMNE ADOUR**

NOMBRE DE COMMUNES :	31
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :	62
NOMBRE DE PRÉSENTS :	42
NOMBRE DE POUVOIR :	3

SÉANCE DU 23 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 février à 18h30, le COMITÉ SYNDICAL dûment convoqué le 17 février 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil à la mairie de St Vincent de Tyrosse sous la présidence de Monsieur Francis BETBEDER.

Étaient présents : C. DAUGA ; S. CAS ; N. MEDDA ; M. HERNANDEZ ; J.M. PEREZ ; J. VARTAVARIAN ; P. LABORDE ; P. BENOIST ; J. LAPEYRE ; F. COUNILH ; B. PASCOUAT ; D. MOUSTIE ; B. DUBEARNES ; C. BAYENS ; R. DUCAMP ; C. TOLLIS ; H. DARRIGADE ; M. REMAZEILLES ; D. MAHE ; J. DE LA RIVA ; V. DARTIGUEMALLE ; N. ROSPARS ; J.P. FORGUES ; M. DIRIBERRY ; M.T. LIBIER ; J. L. BELESTIN ; I. CAZALIS ; P. VENDRIOS ; J.M. GARAT ; F. BETBEDER ; R. GELEZ ; J. ROMAIN ; A. COELHO ; S. BERGEROO ; D. BECUS ; B. DARETS ; M. CLAVERIE ; R. GUGLIELMI ; J. BOUHAIN ; L. COUTURE ; J.C. DAULOUEDE ; F. BREDE

Ont donné pouvoir : A. JOIE à N. MEDDA ; F. GUILLAMET à P. LABORDE ; M. CASTETS à J. BOUHAIN

Absents excusés : V. AUDOUY ; P. CASTEL ; M. BRUTAILS ; T. LABASTE ; H. BOUYRIE ; M.J. EVENE ; S. BELLANGER ; E. GRACIET ; C. JAY ; A. LATXAGUE ; E. CLAVERIE ; J.P. LAUDINET ; P. LARD ; B. LANGOUANERE ; T. PERIAUT M.F. GONSETTE ; D. JAMMES

Présence de M. Frédéric Pomarez, Directeur Général des Services, Mme Nathalie Goin Directrice Administrative, M. David Maurel Directeur Exploitation.

Le secrétariat a été assuré par : MME CAZALIS

Délibération n° 260223_05 : Acquisition d'un terrain à Saint Vincent de Tyrosse

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical qu'en vue d'un futur agrandissement de la station de traitement des eaux usées de Saint Vincent de Tyrosse, le terrain jouxtant la station doit faire l'objet d'une acquisition à Mme HENKES – DUPOND Florence, Mme HENKES Valérie et M. HENKES Jean-Philippe.

Il s'agit de la parcelle Section BD Numéro 0001 d'une surface d'environ 13 297 m².

Le prix proposé par le Syndicat est de 10.000 € HT.

Le Comité Syndical, après l'exposé de Monsieur le Président entendu et après en avoir délibéré,



DECIDE de donner un avis favorable à cette acquisition,

AUTORISE le Président ou au 1^{er} Vice-Président conformément à sa délégation de signature à signer les actes notariés relatifs à cette acquisition,

DIT que les crédits sont prévus au Budget annexe Assainissement 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

ST VINCENT DE TYROSSE, le 24 février 2026

Le Secrétaire de Séance,
Isabelle CAZALIS

Le Président,
Francis BETBEDER



La présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département